

Reprise des activités de délivrance des actes d'état civil aux populations relevant du mandat du HCR et aux communautés hôtes à Baga Sola



L'Équipe projet DAPEC et HCR Baga Sola (Photo UNHCR/N.Djibeldi).

Dans le cadre du projet « **Appui à la Citoyenneté et à la Prévention de l'Apatridie** », une équipe de la Direction des Affaires Politiques et de l'Etat civil (DAPEC) s'est rendue à Bol et Baga Sola, du 18 au 25 septembre 2017 pour officiellement lancer les activités visant à faciliter la délivrance des actes d'état civil aux populations.

Ce projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale (MATGL) à travers la DAPEC avec le soutien matériel, technique et financier du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

Les sensibilisations sur « **l'importance des actes d'état civil et les risques d'apatridie** » ont été conduites à l'intention de 70 personnes (les responsables de communautés, les chefs traditionnelles et religieux, les leaders des réfugiés, etc.) à Baga Sola et Ngouboua.





Les sensibilisations ont été l'occasion d'informer les communautés et autorités sur le système de l'état civil, son fonctionnement et les procédures d'établissement des principaux actes d'état civil. Les participants ont été invités à transmettre au sein de leurs communautés les informations reçues. Ils devront veiller à ce que les faits d'état civil soient déclarés et que les populations obtiennent les documents y afférents pour éviter le risque d'apatridie.

Des sessions de formation ont également été organisées sur « ***l'état civil et l'apatridie*** » en faveur de 35 officiers et agents d'état civil, agents de l'administration judiciaire, de santé, ONGs et autres acteurs impliqués dans les questions d'état civil à Baga sola et Ngouboua;

Elles ont permis de renforcer les capacités des participants et les outiller à mieux assurer leurs fonctions en tant qu'acteurs indispensables dans le bon fonctionnement de l'état civil.

La mission de la DAPEC a également approvisionné la mairie de Baga Sola et les sous-préfectures de Baga Sola et Ngouboua en registres de mariage, de naissance et de décès de même qu'en chaises, tables et autre matériel bureautique (paquets rames, stylos, enveloppes, agrafeuses, registres de notes, chemises, etc.).

Cette action vise à équiper les centres d'état civil afin de permettre aux officiers et agents d'état civil de travailler dans de bonnes conditions avec des moyens adéquats pour mieux répondre à la demande de service des populations.



La mission a été marquée par des rencontres d'échanges entre l'équipe de la DAPEC et les autorités administratives de Bol et Baga Sola. Ces dernières ont permis à l'équipe de présenter le projet aux autorités et solliciter leur implication pour sa réussite.

Par ailleurs, des rencontres entre les agents d'état civil et les points focaux de la CNARR et du HCR pour la délivrance des actes d'état civil aux populations ont permis aux acteurs de définir ensemble un mécanisme de collecte et de partage d'information relatives à la délivrance des actes d'état civil.

Au terme de cette mission, l'équipe de la DAPEC fera quotidiennement le suivi en collaboration avec la CNARR et le HCR en vue de s'assurer du bon déroulement du processus d'enregistrement de faits et de délivrance des actes d'état civil aux populations.

A l'instar de Baga Sola, l'Est et le Sud du pays sont concernés par ledit projet. La prochaine mission de la DAPEC aura lieu à Maro et Goré, dans le Sud, en octobre prochain.